

DOSSIER DE CANDIDATURE

Renouvellement de l'accréditation européenne individuelle (EIA)

Nom	Niveau d'accréditation	Pays	
	Sélectionnez : [Fondation / Praticien / Praticien senior / Master]		
CRITÈRES EMCC		TOTAL HEURES JUSTIFIÉES	Réservé à l'administration
<ul style="list-style-type: none"> Justification d'un nombre minimum (au cours des cinq années précédentes) de 50 heures de mentorat/coaching au niveau Praticien junior et de 100 heures aux autres niveaux : ceci permet de fournir des éléments de contexte et de témoigner d'une pratique régulière (<i>lors du renouvellement, les heures de supervision de coachs/mentors sont admises en tant qu'heures de mentorat/coaching ; en effet, l'activité des Praticiens senior et Maîtres praticiens en particulier peut avoir évolué vers un rôle de superviseur, par exemple, ce qui reflète clairement leur pratique de mentorat/coaching. Si des actions de supervision sont prises en compte, veuillez indiquer le total des heures de chaque activité.</i> 		(en cinq ans) <input type="checkbox"/>	Validé <input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> Confirmation que l'activité a été supervisée au cours des cinq dernières années, afin de valider la qualité du processus de mentorat/coaching : au minimum une heure par trimestre aux niveaux Praticien junior et Praticien, une heure pour 35 heures de pratique (au minimum, par trimestre) aux niveaux Praticien senior et Maître praticien. Le détail de la supervision au cours des 12 derniers mois doit être présenté sous forme de tableau indiquant le nombre d'heures de supervision, les dates, le(s) superviseur(s) et les domaines abordés. Il doit être signé par le candidat et le(s) superviseur(s). 		(pour les 12 derniers mois) <input type="checkbox"/>	Validé <input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> CPD : heures de CPD, thèmes et dates. Sur les cinq dernières années, au minimum 100 heures aux niveaux Praticien, Praticien senior et Maître praticien, et 50 heures au niveau Praticien junior (critère reflétant l'importance du développement professionnel continu et de l'application des acquis de l'apprentissage dans la pratique de mentorat/coaching). 		(en cinq ans) <input type="checkbox"/>	Validé <input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> Confirmation que le mentor/coach se conforme au code d'éthique et à la politique de diversité de l'EMCC. 		<i>voir ci-dessous</i>	Validé <input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> Carnet d'apprentissage (environ une page/500 mots) 		<i>annexé</i>	Validé <input type="checkbox"/>

En cochant cette case, vous confirmez votre accord sur les dispositions suivantes :

Je confirme que je remplis les critères ci-dessus pour le renouvellement de l'EIA et que je peux fournir les justificatifs correspondants relatifs à ma pratique. Je respecte le code d'éthique de l'EMCC, la politique de diversité de l'EMCC et les directives sur la supervision de l'EMCC. Je connais et j'adhère pleinement à la « [Charte professionnelle](#), qui constitue la base du développement de l'autorégulation de la profession du coaching et du mentorat ».

Les documents que j'ai fournis reflètent fidèlement et précisément ma pratique. Je consens et m'engage à fournir tous autres éléments reflétant la qualité de ma pratique qui pourraient m'être demandés à l'appui de ma candidature.

Nom et prénom*:

Date :

*Votre nom et prénom ont valeur de signature du présent document

Après avoir renseigné ce dossier, enregistrez-le et transmettez-le par email aux deux adresses suivantes : FR.EIAR@emccouncil.org
et EMCC.Accreditation@emccouncil.org

SPECIMEN